

Image not found or type unknown



Comment les enfants peuvent verifier les comptes de la curatrice

Par **cabilou34**, le **11/09/2011** à **13:37**

Bonjour, rnje sais que la curatrice doit donner les comptes tous les ans au juge. rnMa question rnEst ce que le juge nous tiendra au courant ? rnEst ce que la curatrice est oubligé de nous rendre des comptes? rnmerci de votre reponse